



## Congés payés non équilibrés

Par **colmant**, le **17/06/2013** à **07:07**

Bonjour,

je suis actuellement en CDI depuis septembre 2012 avec 1 semaine de 30h et 1 semaine de 40h. pour mes vacances en aout la titulaire (je n'ai le droit qu'à 3 semaines cette année.) me fait prendre =une 1er semaine ou je travaille 30h, la 2ème de 40h et la 3ème de 30h.

De retour pour le travail évidemment je retombe sur une semaine de 40h!! Puisque la 1er et la 2ème semaine sont équilibrées en faisant une moyenne de 35h, ne devrais-je pas ne travailler que 35 h (et non 40h) pour équilibrer ma 3ème semaine de vacances et ma semaine de travail au retour ?

Merci pour votre réponse et votre aide

Par **P.M.**, le **17/06/2013** à **08:42**

Bonjour,

En fait, si vous avez été embauché(e) début septembre, vous avez acquis au 31 mai 2013, 22,5 jours ouvrables de congés payés arrondis à 23 jours, vous pourriez donc exiger d'avoir 4 semaines continues, ou pour que cela soit équitable que la 4ème semaine qui restera à prendre le soit sur une semaine de 40 h...

Par **colmant**, le **17/06/2013** à **15:47**

merci pour votre réponse, oui j'aurais encore le droit à 5 jours ouvrables sachant qu'en pharmacie nous avons 6 jours.et la titulaire me donneras surement une semaine ou je ne travaille pas le samedi donc une semaine de 30h!! c'est bien pour cela que je demandais votre avis si je peux lui imposer une semaine de 35 h à mon retour et non 40h pour rééquilibrer mes vacances !!

merci pour votre aide. cordialement.

Par **P.M.**, le **17/06/2013** à **17:20**

Vous aurez droit à 5 jours ouvrables plus un jour de fractionnement si l'autre semaine est prise en dehors de la période du 1er mai au 31 octobre mais je ne comprends pas comment vous pourriez imposer une semaine à 35 h puisque apparemment, vous n'avez que des

semaines à 30 ou 40 h et que si la semaine qu'il vous restera à prendre en congés payés serait de 40 h...

Par **colmant**, le **17/06/2013** à **17:43**

et bien pour que ce soit équitable =  
1er semaine de vacances=30h  
2eme semaine de vacances = 40h  
3 eme semaine de vacances= 35h  
et à mon retour  
cette fameuse semaine ou je devrais faire 35h.

comme cela les 4 semaines sont équitables.(je ne parle pas de mes 5 jours restants)

Par **P.M.**, le **17/06/2013** à **17:54**

Mais puisque vous ne travaillez jamais sur 35 h, l'indemnisation étant toujours la même, pour que cela soit équilibré =

1ère semaine de congés payés prévus = 30 h  
2ème semaine de congés payés prévus = 40 h  
3ème semaine de congés payés prévus = 30 h  
4ème semaine de congés restantes = 40 h  
Voici donc 4 semaines de congés payés fixés équitablement.

Par **colmant**, le **17/06/2013** à **18:05**

oui si ma titulaire était honnête !!! le soucis est qu'elle me fera prendre mes 5 jours avec une semaine de 30 h soit 5 jours (du lundi au vendredi ) et donc je me ferais avoir de 5h..

Par **P.M.**, le **17/06/2013** à **18:52**

D'où mon conseil de départ d'exiger d'avoir 4 semaines continues, ou pour que cela soit équitable que la 4ème semaine qui restera à prendre le soit sur une semaine de 40 h...  
Mais si vous pensez que vous ne pourrez jamais obtenir Justice même en saisissant le Conseil de Prud'Hommes, cela n'est même pas la peine d'ouvrir un sujet et d'envisager quelque mesure d'équité que ce soit...